



CGT Educ'Action 69

Formation Spécialisée Santé Sécurité et condition de travail (ex-CHSCT) :

La CGT demande la fin des changements d'écoles/d'établissements pour les AESH

Lors de Formation Spécialisée Santé Sécurité et Conditions de Travail Départementale (FSSSCT) du 6 novembre 2023, la CGT Educ'Action 69 a saisi le DASEN en faisant voté un avis en demandant la fin de changement incessant d'école et d'établissement ainsi que la fin des changements d'écoles et d'établissement sur la même journée.

Avis concernant l'affectation des collègues AESH

Les transferts d'école et d'établissement remettent en cause le travail, et le suivi des AESH avec des élèves et dégradent fortement les conditions de travail avec des lieux de travail et des emplois du temps qui ne sont pas stables. Cela est un risque psycho-organisationnel important pour les AESH.

Les représentant·e·s du personnel demandent au DASEN d'assurer que les collègues AESH ne subissent plus de changement d'école ou d'établissement scolaire en cours d'année, et de prendre des mesures afin que les changements de groupe scolaire à la demi-journée ne soient pas imposés.

La FS SSCT : qu'est-ce que c'est ?

La Formation Spécialisée Santé Sécurité Conditions de Travail (FSSSCT) remplace les CHSCT depuis les dernières élections professionnelles. C'est une instance où les organisations syndicales élus au CSA lors des élections professionnelles de 2022 dialoguent avec l'administration pour faire évoluer les conditions de travail des agents. Les élus qui siègent à cette instance ont accès aux fiches Santé et sécurité et au registre dangers grave et imminents, visitent les établissements et ont un pouvoir d'enquête.

Les avis en FSSSCT : A quoi ça sert ?

Un avis est une question émise par les organisations syndicales et soumise au vote lors de cette instance. Elle contraint l'employeur à répondre à une question relative la santé, à la sécurité ou aux conditions de travail sous 2 mois.